



Parc national  
des Cévennes

Communiqué de presse

Le 2 mars 2017

## Réunions de lancement de l'expérimentation de munitions sans plomb

Dans le cadre du programme *Life Gypconnect*, le Parc national des Cévennes, en étroite collaboration avec la Fédération départementale des chasseurs de Lozère et un expert balistique, engage une expérimentation de l'utilisation de munitions sans plomb. Deux réunions d'information à l'attention des chasseurs sont organisées dans le courant du mois de mars.

Le programme *Life Gypconnect* a pour objectif de renforcer la population de gypaètes barbus par la réintroduction d'oiseaux dans le sud du Massif central et dans la Drôme, afin de favoriser les échanges entre les populations pyrénéennes et alpines. C'est dans ce cadre que dix jeunes gypaètes ont été réintroduits dans les Grands Causses depuis 2012. Les lâchers vont se poursuivre dans les années à venir.

L'expérimentation de l'utilisation de munitions sans plomb est basée sur le volontariat des chasseurs désireux de tester ces munitions alternatives aux cours des deux prochaines saisons de chasse au grand gibier.

Afin d'informer l'ensemble des chasseurs, deux réunions publiques sont organisées :

- **Florac** : vendredi 10 mars à 20h30, au siège du Parc national (château - salle Emile-Leynaud),
- **Meyrueis** : vendredi 24 mars à 20h30, au-dessus de la salle des fêtes.

Ces réunions font suite au questionnaire adressé cet hiver aux chasseurs d'une partie du territoire du Parc national. Elles seront l'occasion de leur présenter l'ensemble de cette démarche expérimentale, d'aborder les aspects techniques et de répondre aux interrogations, notamment concernant la balistique. Jean-Claude Tolphin, expert en balistique, sera présent et participera à l'encadrement de l'expérimentation. Ces deux soirées permettront aussi d'identifier les chasseurs volontaires (déjà en partie identifiés via le questionnaire) pour expérimenter ces munitions.

Le Parc national des Cévennes et la Fédération départementale des chasseurs de Lozère attendent de nombreux participants à ces deux réunions.



Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km<sup>2</sup>, répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Catherine DUBOIS  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 – Mob +33 (0)6 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac

